

PLESTIN-LES-GRÈVES

keleir plistin

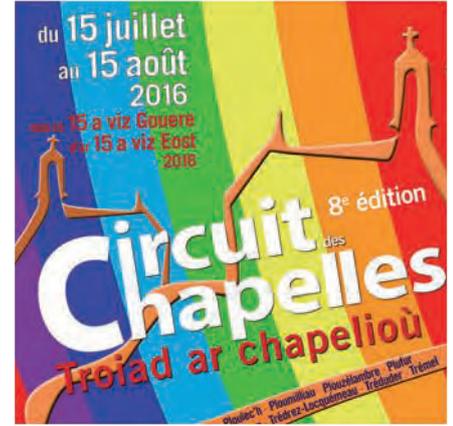
magazine municipal d'informations



Projet d'école maternelle



Christian JEFFROY,
nouveau maire

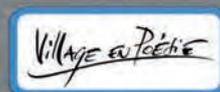


Terre de Culture

Amzer vak !



JUILLET - GOUERE 2016 N°47



Chères plestinaises et plestinais,

L'édito du bulletin municipal me permet de m'adresser à vous tous, suite à la démission pour motif personnel d'André LUCAS. Les conseillers municipaux ont souhaité que je lui succède à une très large majorité (22 sur 27). Je mesure la lourde charge qui est maintenant la mienne et j'essaierai de toutes mes forces d'être à la hauteur.

Je voudrais tout d'abord, comme j'ai pu l'exprimer lors du conseil municipal du 16 avril dernier (voir discours page 2), remercier chaleureusement André pour le formidable travail accompli durant ses 21 années en tant que Maire de Plestin. Je souhaite à ce sujet organiser une cérémonie après l'été pour qu'il soit nommé Maire honoraire de la commune, ce qui me semble la moindre des choses.

S'agissant de l'action communale, le changement de maire ne signifie pas un changement de projet. Nous avons été élus par vous sur un programme politique et je m'efforcerai de le mettre en œuvre avec toute l'équipe municipale sur les quatre prochaines années (construction d'une école maternelle, révision du

PLU, rénovation de l'éclairage public, mise en accessibilité handicapés de nos bâtiments publics, soutien à la dynamique associative, création d'un multi-accueil, lotissement de Pont ar Porthéour...).

Il nous faudra également travailler, et j'y tiens, sur de nouvelles méthodes de concertation. La société évolue et je souhaite permettre au plus grand nombre de s'exprimer. J'ai ainsi demandé qu'un plan de communication soit mis en place pour les prochaines années afin de nous doter, par exemple, d'outils d'informations adaptés. Je souhaite également donner plus de latitude aux adjoints. Ils seront chargés, chacun en ce qui les concerne, de piloter leur délégation avec autonomie.

La commune de Plestin a un réel potentiel et nous devons continuer à affirmer notre place de ville chef-lieu de canton, en lien étroit avec nos voisins et l'intercommunalité, dans une logique de coopération intercommunale où chacun garde sa place et ses possibilités de prise de décision et de mise en œuvre.

La démocratie locale de proximité a, certes, un coût, mais elle n'a pas de prix !



PERMANENCE du Maire.

sur rendez-vous,
le mardi et le
samedi
de 10 h à 12 h

Permettez-moi de vous souhaiter à tous un excellent été. Les animations à Plestin sont riches et variées. Profitez-en !

Un grand merci à tous nos bénévoles associatifs sans qui notre dynamique locale n'existerait pas.

Bon été à tous !

Christian JEFFROY, Maire

Continuer à affirmer la place de la commune dans le paysage institutionnel

Paotred ha merc'hed Plistin

Gant pennad-stur kazetenn an ti-kêr em eus digarez da gomz ouzhoc'h tout goude m'en deus roet André LUCAS e zilez abalamour d'un afer bersonel.

Fellet zo d'ar guzulierien-kêr, evit an darn vrasañ dioute (22 diwar 27), ec'h afen da vaer war e lerc'h. Gwelet a ran mat diwar vremañ pegen pounner eo ar garg a zo fiziet ennon ha klask a rin, diouzh ma gwellañ, bezañ evit ar garg-se.

Da gentañ-penn, evel ma'm boa lavaret d'ar 16 a viz Ebrel dija, da-geñver ar c'huzul-kêr diwezhañ (sellit ouzh ar breze-genn war ar bajenn 2), e fellfe din trugarekaat André a-greiz kalon evit al labour eus ar c'hentañ kaset da benn gentañ e-pad 21 bloaz evel Maer Plistin. P'emaon ganti, c'hoant am eus d'ober un abadenn war-lerc'h an hañv ma vo lakaet André da Vaer a enor, reishoc'h evit se n'eus ket, 'm eus aon.

Evit oberoù ar gumun, cheñch Maer ne dalvez ket cheñch ar pezh emamp e soñj d'ober. Dilennet omp bet ganeoc'h evit ur programm politikel ha klask a rin lakaat anezhañ da dalvezout asambles gant skipailh an ti-kêr e-kerzh ar pevar bloaz da zont (sevel ur skol-vamm, adwelet ar PLU, nevesaat ar gouleier e kêr, kempenn hon savadurioù publik dezhe da vezañ aesoc'h d'an dud nammet, sikour lañs ar c'hevredigezhioù, krouiñ ul liesdegemer, lodennaoueg Pont ar Porteur...).

Dav e vo dimp ivez soñjal e doareoù nevez da selaou alioù an holl, pouezus-bras eo evidon. Cheñchet eo ar gevredigezh ha fellout a ra din reiñ tro d'ar muiañ a dud d'embann o soñj. Gant se em eus goulennet ma vo savet ur steuñv kehentiñ evit ar bloavezhioù da zont, dimp da gaout ostilhoù a-vod, da skouer. Fellout a ra din ivez reiñ muioc'h a frankiz d'an eilmaered. Karget e vefont d'ober war-dro bep a dachenn labour diouzh o mod.

Danvez zo e Plistin da vat, ret eo dimp derc'hel d'hon renk evel pennlec'h kanton, gant liammoù strizh gant ar c'humunioù tost ouzhimp ha gant Lannuon-Treger Kumuniezh, abalamour da gaout ur c'henlabour etre kumunioù hag a vo pep hini dioute en he flas ha gouest d'ober an traoù diouzh he mod. Koustañ ker a ra an demokratelezh lec'hel, sur, met ne vo ket dilezet evit priz ebet !

Hetañ a ran deoc'h tremen un hañvezh kaer. Diduamantoù puilh hag a bep seurt a vo e Plistin. Na chomit ket etre daou soñj !

Trugarez vras d'an holl dud a-youl vat er c'hevredigezhioù, anez dezhe ne vefe ket kement a lañs gant Plistin.

Hañvezh brav deoc'h tout !

Christian JEFFROY, Maer

Mairie (02 96 35 62 29)

M. Le BRIGANT Yvon, 1^{er} Adjoint, Finances , Personnel, Sports, Tourisme : mercredi 10 h à 12 h

Mme SABLON Hélène, 2^e Adjoint, Pôle Plestin, Commerces & Artisanat, Communication, Démocratie participative, Charte « Ya d'ar brezhoneg », Conseillère Communautaire : mardi 15 h à 17 h sur RDV.

M. LAMANDÉ Jean-Claude, 3^e Adjoint, Urbanisme, Ports Environnement, Vice-président LTC : jeudi 10 h à 12 h

Mme FOURNIS Jeanne, 4^e Adjoint, Affaires sociales, CCAS, EHPAD : mardi 10 h à 12 h.

M. DANIEL Michel, 5^e Adjoint, Affaires rurales, voirie, travaux : lundi 10 h à 12 h.

Mme PÉRÉS Marie-Madeleine, 6^e Adjoint, Culture, Ti an Holl, Médiathèque, Espace An Dour Meur : vendredi 10 h à 12 h

Mme DAGORN Louissette, 7^e Adjoint, Solidarités - Associations caritatives, Logements sociaux : mardi 10 h à 12 h

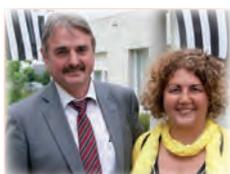
Mme Aurore FOURNIS, Conseillère municipale déléguée, Enfance, Jeunesse, Écoles sur RDV

M. HÉNAFF Jean-Louis, Conseiller municipal délégué, Écoles : mercredi sur RDV

M. PETIBON Pascal, Conseiller municipal délégué, Sports, Vie associative, Animations communales : sur RDV

Liste « Un nouvel Avenir pour Plestin »
(M. J-F. LEMAIRE): 1^{er} vendredi du mois 10 h à 12 h

Liste « Vivre et Agir Ensemble à Plestin »
(M. Claude BOZEC) 1^{er} mardi du mois 10 h à 12 h



PERMANENCE d'André COENT et Claudine LE BASTARD, Conseillers départementaux. Permanence à la mairie tous les 1^{ers} samedis du mois de 9 h à 11 h.
Rendez-vous au 02 96 62 63 86,
mail : coentandre@cotesdarmor.fr
lebastardclaudine@cotesdarmor.fr



PERMANENCE d'Annie Le HOUÉROU, Députée : le dernier lundi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30 à la mairie.

En direct du Conseil municipal
Relais Parents Assitants Maternels

2

Budget 2016

4

Tourisme : un bel été, courses
hippiques, Chemins Plestinais

6

Culture

8

Plestin en images

10

Enfance - Jeunesse, TAP, collège

12

Sports : Plestin terre de vélo
& du char à voile

14

Patrimoine : Khoz Iliz

15

Infos pratiques - État civil

16

Nos aînés, Économie

18

Expression libre, Environnement

19

Les trésors de Cyrille L'Hénoret

20

Commerçants et artisans

21

Écoles

III

Le projet de la nouvelle école

IV



Extrait du discours de Christian JEFFROY lors de son élection comme nouveau maire de la commune.

«Je veux vous remercier pour la confiance que vous venez de me témoigner à l’instant à une très large majorité. J’en mesure toute la responsabilité comme je mesure l’intensité de ce moment qui arrive après la décision d’André LUCAS de démissionner de son poste de Maire.

J’ai rejoint Plestin comme responsable du service Enfance Jeunesse en 1998. J’arrivais fort de mes racines brestoises et de mon enfance à Lorient sans connaître le Trégor et ce que j’allais y découvrir. Et je dois avouer que je n’ai pas été déçu. J’ai découvert en travaillant sur la commune, et en côtoyant les jeunes mais aussi inévitablement leurs parents, une réelle volonté d’intégration liée également à un plaisir de faire la fête et de se retrouver ensemble. J’ai rencontré durant ces 18 années de nombreuses belles personnes (dont vous faites partie!!!) mais aussi mes meilleurs amis et cela marque un homme.

(...) Nos bénévoles font la dynamique de notre territoire et sont notre bien le plus précieux. Nous en avons beaucoup autour de cette table et je souhaite à cette occasion et à travers eux, saluer tous les bénévoles et les remercier tous, qu’ils soient dans le domaine culturel, sportif ou

dans les solidarités. Soyez assurés du respect, de la reconnaissance et du soutien de la municipalité plestinaise.

Je vous parlais tout à l’heure des nombreux services et équipements que nous avons sur la commune. Je ne peux pas les évoquer sans parler d’André LUCAS et lui rendre l’hommage qu’il mérite. (...) Il a assuré la responsabilité de maire sans faillir pendant 21 ans. Tous les membres de la majorité sont ici présents grâce à la confiance qu’il a su leur donner et je crois pouvoir parler au nom de tout notre groupe pour lui témoigner notre estime et notre profonde reconnaissance.

(...) L’équipe élue en 2014 est toujours présente dans sa diversité. De même, le changement de maire ne remet pas en cause le programme pour lequel nous avons été élu, axé sur le vivre ensemble, la solidarité et le développement des services publics de proximité. Grâce à l’engagement de notre groupe et bien sûr par le travail du personnel communal, plusieurs dossiers sont déjà engagés (...)

D’autres choses sont encore à mettre en œuvre : travail de communication (...), cadre de vie et amélioration des entrées de ville. Travail avec l’intercommunalité et notamment une participation active à la mise en place du pôle avec les communes voisines. Ouverture au développement économique (social et solidaire aussi) (...)

J’aborde mes nouvelles fonctions avec sérénité et en mesurant la responsabilité qui est désormais la mienne. Je veillerai à préserver la cohérence de nos travaux dans le respect de chacun d’entre vous, de la majorité comme de l’opposition. Le pluralisme, la confrontation des idées, l’expression de convictions distinctes animeront probablement nos débats au cours des quatre années à venir. Tant mieux ! Pourvu qu’ils soient dignes, respectueux, utiles à l’action de la ville. C’est ainsi que je conçois la démocratie dans notre assemblée : parfois passionnée, parce que passionnante, et surtout constructive parce qu’elle détermine la qualité de la vie de nos concitoyens. Cette fin de mandature sera placée sous le signe du dialogue et de l’échange. (...)

Je voudrais finir en parlant de notre 28^{ème} conseiller municipal : les agents de notre service public. Ils sont ceux sans qui rien ne se ferait. (...) Le service public est un bien commun mais n’oublions pas qu’il est aussi le patrimoine de ceux qui n’en ont pas. »

Extrait du discours d'André LUCAS le 24 mars 2016 :

« (...) Engagé dans la vie municipale depuis 1965 : mandat de conseiller municipal de 1965 à 1971, d'Adjoint au maire de 1983 à 1995, de Maire depuis 1995, de conseiller général de 1998 à 2011, Président du syndicat de voirie de 1998 à 2011. Cette expérience a été une excellente leçon de vie. Écouter, voir, agir, ce triptyque est un chemin incontournable dans la vie d'un élu. Mais, surtout, il faut aimer la relation humaine. Chaque équipe municipale, chaque conseil municipal a un mode de fonctionnement quelque peu différent mais toujours dans l'intérêt des plestinaises et plestinais. Un grand merci à tous. Un grand merci également à toute l'équipe du personnel communal (...). Il faut que la page se tourne... Après une expérience de 39 années et pour des raisons personnelles, j'ai pris la décision d'arrêter mes fonctions d'élu (...). L'équipe municipale en place a beaucoup d'expérience, elle est prête à assumer ses fonctions de gestion et d'animation de notre commune de Plestin-les-Grèves. Bon vent et que Plestin soit toujours le fer de lance du Trégor. Trugarez ».



Jean-Pierre THIBAULT a fait son entrée au conseil municipal suite à la démission d'André LUCAS. A 51 ans, Jean-Pierre est gardien de centre de vacances de La Courneuve, à Saint-Efflam. Arrivé à Plestin en 1999 et ébéniste de formation, il a effectué la première partie de sa carrière en région parisienne. Pratiquant la voile à un bon niveau, Jean-Pierre est aussi un passionné de pêche.



Suite à la démission de Jean-Claude LE BERRE, Conseiller délégué au tourisme, Nadège NÖEL-LE SIDANER a rejoint l'équipe municipale. Habitante de Saint Efflam et passionnée par son quartier, Nadège est ingénieur, responsable qualité dans une entreprise de fabrication de produits ophtalmologiques. Mariée et mère d'une fille de 22 ans, Nadège est intéressée par le développement de la région, la mer et la nature. Elle aime la randonnée et les activités de plein air.

Merci à Jean-Claude LE BERRE pour son engagement à faire rayonner notre commune et attirer de nombreux touristes. Bon vent pour ses nouvelles aventures !



Un passage de relais au Relais...

Le Relais Parents Assistants Maternels a repris son activité depuis le 11 avril dernier avec l'arrivée de la nouvelle animatrice, Delphine COZIC. Kristell MARIE est partie poursuivre son chemin professionnel au relais de Lannion. Delphine reprend des missions qu'elle connaissait déjà, ayant travaillé en relais sur le canton de Perros (2003-2010). Elle a continué son parcours professionnel en multi-accueil pendant 6 ans (2010-2016).

Les activités et missions du relais : informer les parents et assistants maternels sur les modes de garde, les contrats de travail, animer des espaces-jeux et des conférences sur des thématiques en lien avec la petite enfance, accompagner les assistants maternels dans leur professionnalisation (formations, soirées à thème, etc.)



Les espaces-jeux sont gratuits et ouverts aux enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte référent (assistant maternel, parent, etc.). Les enfants jouent librement, se socialisent sous le regard attentif de l'adulte. Les adultes peuvent échanger sur leurs expériences, leurs besoins, leurs envies, leurs difficultés. C'est un lieu de vie offrant un cadre rassurant pour l'enfant et l'adulte qui l'accompagne.

Lundi et vendredi matin : de 9 h 30 à 11 h 30 sur les communes du canton.

Bébé-lecteur : 1 fois/mois à la médiathèque de Plestin, 1 fois tous les 2 mois à Locquémeau.

Les permanences administratives se tiennent principalement sur les communes de Plestin (mairie) et Ploumilliau (CCAS).

Vous trouverez les plannings des espaces-jeux dans les mairies ou en téléphonant au relais : **06 30 10 04 57 - 02 96 35 62 29** courriel : **rpamsivuplestin@yahoo.fr**

Comme tous les ans, le vote du budget est le point fort du conseil municipal. Maîtrisé, le **BUDGET 2016** permet de continuer à investir pour l'avenir des plestinais(es) en faisant le moins possible appel à l'emprunt et sans augmenter les taux d'imposition. Il est en phase avec les orientations et les projets que nous nous sommes fixés.

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES RETENUES :

- **Ne pas augmenter le taux des impôts**
- **Limiter l'appel en emprunt** (100 000 € en cas d'opportunité de constitution de réserve foncière).
- **Baisse de l'endettement** (1 040 € / habitant) en 2016.
- **Maîtrise des charges** de fonctionnement.
- **Poursuivre les investissements** pour maintenir la qualité des services à la population.

PRESENTATION PAR CHAPITRES DU BP 2016

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre	Montant
011 Charges à caractère général	782 574,00 €
012 Charges de personnel	2 440 000,00 €
014 Atténuations de produits	18 200,00 €
65 Autres charges de gestion courante	223 800,00 €
66 Charges financières	101 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	49 800,15 €
68 Dotations aux provisions	30 000,00 €
022 Dépenses imprévues	62 939,00 €
042 Opération d'ordre de transferts entre sections	264 441,85 €
023 Virement à la section d'investissement	365 000,00 €
Total dépenses	4 337 755,00 €

Section de d'investissement

Dépenses

Chapitre	Montant
001 Déficit reporté	449 388,89 €
040 Opération d'ordre de transfert entre section	44 285,94 €
20 Immobilisation incorporelles Etude PLU	20 158,00 €
204 Subventions d'équipements - SDE - Etude la Courneuve : 16 000€	149 874,00 €
21 Immobilisation corporelles Acquisition la maison des services Véhicule services techniques Extensions électriques	625 250,02 €
23 Immobilisation en cours Travaux bâtimentS	618 859,15 €
45 Travaux pour comptes de tiers	14 209,00 €
16 Remboursement emprunt	373 500,00 €
165 Remboursement caution - Pavillons Y.Le Moigne	4 190,00 €
Total dépenses	2 299 715,00 €

Recettes

Chapitre	Montant
013 Atténuation de charges	100 000,00 €
70 Produits des services	518 023,00 €
73 Impôts et taxes	2 084 310,00 €
74 Dotations et participations	1 413 927,25 €
75 Autre produits de gestion courant	32 115,00 €
76 Produits financiers	15,00 €
77 Produits exceptionnels	6 800,00 €
042 Opération d'ordre de transfert entre section	44 285,94 €
002 Résultat reporté année antérieure	138 278,81 €
Total recettes	4 337 755,00 €

Recettes

Chapitre	Montant
10 FCTVA	113 256,84 €
10226 Taxe d'aménagement	10 000,00 €
1068 Affectation du résultat	783 290,62 €
024 Vente des pavillons Yvonne Le Moigne reprises services techniques : 10 000€	510 000,00 €
13 Subvention (Etat - Région - Département)	161 790,69 €
45 Travaux pour comptes de tiers	13 209,00 €
16 Emprunt	78 726,00 €
040 Amortissement des immobilisations	264 441,85 €
021 Virement de la section de fonctionnement	365 000,00 €
Total recettes	2 299 715,00 €

LA FISCALITÉ :	Bases	Taux	Produit
Taxe d'habitation	5 416 000	15,65 %	847 604
Taxe foncier bâti	3 501 000	21 %	735 210
Taxe foncière non bâti	196 300	54,52 %	107 023
		Total	1 689 837

Au produit des taxes (1 689 837 €) s'ajoute le remboursement par l'État des dégrèvements accordés à certains contribuables (104 513 €).

La section d'investissement se caractérise par un autofinancement important de **1 047 731 €**.

Exemples d'autres recettes : vente des pavillons de la place Yvonne Le Moigne pour 500 000 € ; récupération de la TVA pour 113 256 € ; subventions (État, Région...) pour 161 790 € ; virement de la section de fonctionnement pour 365 000 €.

Soit un total de recettes de **2 299 715 €**

Le programme d'investissement 2016 répond aux obligations de la commune en terme **d'accessibilité et de sécurité pour les habitants** : rénovation de l'éclairage public pour 65 000 € ; voirie pour 200 000 € et accessibilité des bâtiments publics pour 55 000 €. 107 000 € sont prévus pour la **maintenance et le renouvellement des équipements** afin que les services municipaux aient un matériel

adapté. Soucieux de l'avenir de la commune, une somme de 100 000 € est inscrite pour **la constitution d'une réserve foncière destinée à l'habitat**, en cohérence avec le plan local d'urbanisme qui doit être adopté dans les mois à venir.

Sur le projet phare de la mandature, la construction d'une **nouvelle école maternelle, une première enveloppe de 350 000 €** est inscrite au budget. Il s'agit d'un effort d'autofinancement **qui sera abondé de 350 000 €** au budget primitif 2017. Cet autofinancement permettra (avec les subventions estimées à 400 000 €) de **limiter l'appel à l'emprunt pour ce programme estimé à 1 800 000 € HT** (travaux, études et maîtrise d'œuvre).

Yvon LE BRIGANT
1^{er} Adjoint au maire
Chargé des Finances

SEM
LANNION-TREGOR
Solidarité d'Économie Mixte

LOTISSEMENT PONT AR PORTHEOUR

35 lots à bâtir
à partir de **20 543 €**

+ des aides financières
à l'accession jusqu'à 6000 €

+ d'infos
› en Mairie
› au Point Info Habitat
02 96 05 93 50

Lannion-Trégor
COMMUNAUTÉ
Lannion-Trégor Kumuniezh

PLESTIN LES GREVES

www.lannion-tregor.com

Subventions 2016

aux associations sportives

La répartition des subventions aux 14 associations est d'abord discutée par les membres de la commission extra-municipale sport et ensuite proposée au conseil municipal qui la vote.

Rappel des critères de répartition :

1. Un forfait de base de 100 € pour les frais de fonctionnement de chaque association.
2. Les effectifs (avec bonus pour les moins de 18 ans et pour le sport de compétition).
3. Les déplacements, pour les compétitions.

L'enveloppe de 16 000 €, identique à celle des autres années, a été votée à l'unanimité par le conseil municipal.

- Art du Spectacle : 1741.32 €
- A.S.P.L.G.Football : 2469.51 €
- Badminton : 1779.95 €
- Boule Plestinaise : 1343.28 €
- Athlétisme : 667.81 €
- Entente Cycliste : 2073.86 €
- E.S.P.Gym : 201.90 €
- E.S.P.Handball : 2983.23 €
- Pétanque Plestinaise : 58 4.04 €
- Plestin Musculation : 100 €
- Plistin Circus : 366.16 €
- Tennis Club : 535.49 €
- Tennis de table : 264.13 €
- Judo : 907.35 €

Bel été ! Vakañsoù Mat !

Si l'on en croit le taux de réservation, la saison touristique 2016 s'annonce plutôt bonne dans notre région et donc dans notre commune. Les services techniques ont, cette année encore, soigné le fleurissement de notre cité afin qu'elle soit la plus accueillante possible pour les visiteurs.

Le label «Pavillon Bleu», si cher à notre ancien Adjoint au tourisme Jean Claude LE BERRE, nous a une nouvelle fois été attribué pour la plage des Curés. Il est à noter que seules deux plages ont obtenu ce label dans le département, ce qui est une récompense pour la politique environnementale et touristique de la commune, reconnaissance internationale car ce label est un programme de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe.

Le camping accueille déjà des touristes depuis le mois d'avril et les cours d'aquagym ont repris tous les mercredis de 9 h 30 à 10 h 30 et de 10 h 30 à 11 h 30 sur réservation au prix de 7 € l'heure. Tél : 02 96 35 62 15

Les marchés nocturnes débutent le mardi 12 juillet pour se terminer le mardi 23 août avec comme tous les ans de nombreuses animations et la venue cette année du Bagad de Bourbriac, de quoi passer de belles soirées en perspective. Cette année notre commune s'associe, à nouveau, à celle de Locquirec pour fêter comme il se doit le 15 août sur le port de Toul an Hery avec une soirée moules frites animée et feu d'artifice.

Les traditionnelles «Traversées de la Baie» se feront pour la première, dans le sens Plestin vers Locquirec, le vendredi 15 juillet et pour la deuxième, dans le sens inverse, le vendredi 12 août.

Une animatrice culturelle et sportive Servane PANSART prendra ses permanences le matin à la Maison du Tourisme au 02 96 35 61 93 et le mardi soir sur les marchés nocturnes et vous proposera de nombreuses animations gratuites tout au long de l'été.



Yvon LE BRIGANT
1^{er} Adjoint au maire
Tourisme et sports.

rando découvertes

Circuits des chapelles
Plestin-les-Grèves

Notre commune, « côté terre ». Randonnées pédestres accompagnées par des bénévoles de l'association « Chemins Plestinais et Patrimoine » qui entretient ces circuits. Le mercredi à 14h à la Maison du Tourisme. 02 96 35 61 93

Dates	Circuits	Distance
13-juil	Saint Sébastien	12,5 km
20-juil	Saint Jagut	10,5 km
27-juil	Saint Roch-Sainte Anne	11,5 km
03-août	Saint Sébastien	12,5 km
10-août	Saint Jagut	10,5 km
17-août	Saint Roch-Sainte Anne	11,5 km

L'été sera, comme toujours, marqué par le **Circuit des Chapelles**. Ses expositions, ses concerts, ses balades contées, ses randonnées patrimoine et ses conférences sauront satisfaire et divertir touristes et habitants du territoire pendant tout un mois. Cet événement s'est enrichi cette année de deux communes : Plufur et le site du Yaudet en Ploulec'h pour sa richesse historique et archéologique. Une exposition se tiendra à Ti an Holl en l'honneur d'un peintre bien connu des Plestinais, Macario Vitalis.



Un été au centre nautique

Du 4 juillet au 27 août il vous sera possible, dès l'âge de 6 ans, de vous initier aux plaisirs de la navigation en **optimist, en catamaran ou en char à voile**. Des sessions de découverte et des balades nautiques sont proposées chaque semaine.

Activité bien-être par excellence la marche aquatique vous est proposée sous forme de 3 à 4 séances par semaine.

Les activités de **pagaie, kayak de mer, stand-up paddle** sont aussi ouvertes à tous, en séances encadrées et en location.

Contact : 02 96 35 62 25

www.centrenautiqueplestin.com



Dimanche 10 juillet : sur la plage de Saint Efflam, une déferlante... de chevaux



La Société des courses hippiques de Plestin-les-

Grèves, aidée par une centaine de bénévoles, relèvera le défi de transformer la plage de Saint Efflam en hippodrome marin le temps d'une marée.

Durant l'après-midi, vous pourrez voir évoluer sur front de mer :

- 75 trotteurs, qui disputeront 5 courses attelées dont le Grand Prix de Trophée des Plages doté de 18 000 €, attirant chaque année des chevaux de valeur « tiercé »,
- 35 galopeurs d'entraîneurs du Grand Ouest (Bretagne - Normandie - Anjou-Maine) qui seront répartis sur les 3 courses plates,
- 8 poneys du Club Hippique de Keropartz arriveront en longeant la mer depuis Saint Michel en Grève qui promèneront les enfants le long de la dune toute l'après-midi,
- 4 chevaux évolueront en totale liberté dans le rond de présentation et assureront à deux reprises un spectacle équestre sous la férule d'Anne Gaëlle Bertho,
- Ajoutez les hippocampes du port de Beg Douar à celui de Locquémeau, c'est bien une déferlante de chevaux qui vous attendront sur la plage de Saint Efflam.

En pratique :

- Départ de la première course : 14 h 30
- Petite restauration à partir de 12 h 30
- Entrée 6 € (gratuit pour les moins de 16 ans)
- Programme et journal « La Casaque » offerts grâce aux annonceurs
- Fêtes des courses avec multiples animations gratuites pour les enfants : poneys, barbe à papa, maquillage, structure gonflable, goûters.

Docteur René ELEOUET, Président



Respectons le travail des bénévoles!

Beaucoup de Plestinaises et de Plestinais empruntent les sentiers de randonnée des « Circuits des chapelles » que notre association s'est efforcée d'ouvrir et d'entretenir depuis 2010.

Le plaisir que nous éprouvons à nous retrouver chaque lundi dans la bonne humeur sur nos « chantiers » se pro-

longe avec la reconnaissance des promeneurs qui apprécient cette valorisation de notre patrimoine local. Dans certains secteurs, nous réalisons d'importants aménagements pour les rendre accessibles aux piétons toute l'année. Nous espérons vivement que les autres usagers éventuels sauront les préserver, car ils sont parfois fragiles. Nous travaillons en étroite collaboration avec les services municipaux, tant sur la réflexion autour des chantiers à entreprendre, sur leur réalisation (fourniture de remblai, de pierres, nivellements...) que sur le financement (subvention, brochure des circuits des chapelles). En 2015, nous avons aménagé deux sentiers qui permettent d'accéder au site gallo-romain de Kozh Iliz, récemment réhabilité. Une boucle balisée de 3 km est proposée au départ de Saint-Efflam. Au-delà des sentiers, nous réhabilitons également des constructions telles que lavoirs, fontaines, croix, murets... comme ce fut le cas en 2014 avec la fontaine Saint-Gestin ou comme le chantier en

cours de réalisation à Saint-Haran: rou-
toir, fontaine et lavoir. Les 7 « Circuits
des chapelles » et le « Tro Plistin »
(Tour de Plestin de 30 km) ont néces-
sité un important travail de balisage,
constitué de panneaux de bois gravés
et de triangles représentant une cha-
pelle.

Malheureusement, notre signalisation
est régulièrement endommagée (tags,
arrachage de panneaux, disparition).
Ces agissements nous laissent per-
plexes et dépités. Qui peut trouver
intérêt à dégrader ainsi notre travail ?
Nous serions ouverts à des critiques
clairement formulées.

Nous espérons vous retrouver toujours
plus nombreux sur nos beaux che-
mins, ainsi que sur notre blog où nous
présentons en photos nos diverses
réalisations :

<http://www.cheminsplestinis.dcea.fr>

*Dominique LENOEL
«Chemins Plestinais»*

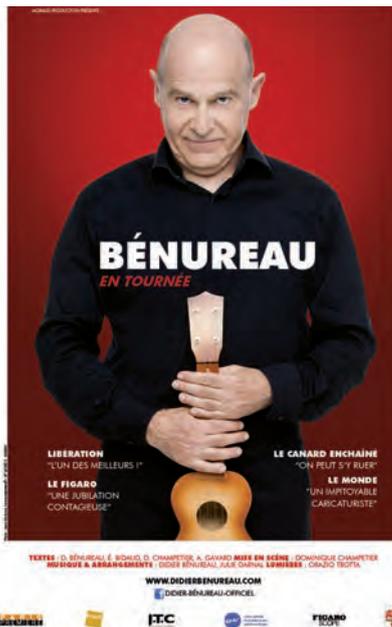
Saison 2016-2017

Après une belle cuvée 2015-2016, la saison de votre salle culturelle débutera le 24 septembre par la venue de Denez PRIGENT pour la fin de sa tournée. Après un an et demi de tournée triomphale de zéniths en festivals, il revient sur ses terres trégoroises, là où tout a commencé avec l'enregistrement sur notre scène de son dernier album «An Enchanting Garden - Ul Liorzh Vurzhudus».

Quelques trésors pour l'année prochaine : Guillaume MEURICE et Didier BÉNUREAU, humoristes et toujours de la musique de qualité avec Titi ROBIN, Bjorn BERGE, La Maison Tellier ou encore Red CARDELL, sans oublier de beaux rendez-vous de théâtre.

Christophe VESLIN, Directeur

Tarifs Denez PRIGENT : 29 € / 25 € abonnés 15 € - de 18 ans
Prévente des billets tout l'été à la Maison du Tourisme de La Lieue de Grève et à l'Espace Culturel An Dour Meur.
Retrouvez plus d'informations et les tarifs sur www.andourmeur.fr



Un public nombreux et conquis par la Compagnie Garance.

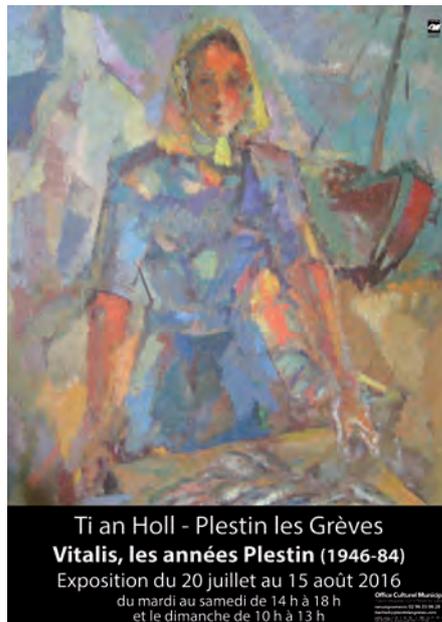


NOUVEAUTÉS A LA MÉDIATHÈQUE :

Pour mieux vous accueillir, l'espace jeunesse a été relooké avec une peinture dans des coloris plus actuels et un nouveau mobilier. Autre nouveauté : depuis cette année, le service bénéficie de son propre logo. Il permettra une meilleure visibilité du service. N'hésitez pas à donner votre avis sur ce logo !

A nouveau cette année, la bibliothèque de plage ouvrira ses portes à St Efflam à compter du mardi 5 juillet et jusqu'au samedi 3 septembre. Ouverte du mardi au vendredi sauf du 26 juillet au 20 août. Fermé le jeudi.

Horaires d'été du 26 juillet au 20 août :
mardi de 16 h à 18 h, mercredi 10 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h, vendredi 16 h - 18 h 30 et samedi 10h -12 h et 13 h 30 - 16 h 30.
Reprise des horaires habituels le mardi 23 août.



Office Culturel Municipal

DES ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS TOUJOURS MOBILISÉS POUR FAIRE VIVRE LA CULTURE À PLESTIN-LES-GRÈVES

Le dernier semestre a été ponctué d'événements divers, originaux et porteurs, culturellement parlant, pour le rayonnement de notre ville. Les **Contes du Samedi Soir** ont réchauffé notre hiver avec des récits d'ailleurs suivis de la traditionnelle soupe. Le thème de l'exil a été retenu en collaboration avec l'Espace Culturel An Dour Meur qui a fait venir dernièrement le spectacle Hijra. **Le Printemps des Poètes**, en mars, a rencontré un vif succès avec la participation de plusieurs écoles et collèges. Ainsi, la classe de 5^e du collège de Plougastel-Daoulas nous a fait parvenir plusieurs poèmes écrits en langue bretonne. La remise des prix, animée par la compagnie Garance, s'est terminée par un moment convivial autour du fameux cocktail maison. À l'occasion de cette manifestation qui s'inscrit dans un cadre national, Plestin a justifié son titre de **Ville en poésie** : des poèmes ont été affichés dans différents endroits de la cité avec l'aide de l'association du Don de Sang. S'inscrivant dans l'espace européen, les deux journées du **Salon des Métiers d'Art** ont connu un grand retentissement renouvelé et mérité tant par le nombre et la qualité des exposants que par l'affluence et l'intérêt des visiteurs. Un grand merci à toute l'équipe menée par Sylvia. Le mois du **Développement Durable** a été l'occasion d'une belle exposition de travaux d'enfants sur le thème de l'eau. Les œuvres des participants au club sorties photo de Régine ont aussi pu être appréciées. L'OCM a permis la mise en

place d'un spectacle «Perline» destiné aux élèves des classes maternelles dans le cadre de la Semaine des Alternatives aux pesticides, avec le soutien des Bassins Versants. Exil et Développement Durable ont inspiré à la **Compagnie Garance** une déambulation théâtrale « Jardin d'exil » qui a agréablement surpris de nombreux Plestinais par la diversité et l'originalité des scènes. Grâce à la mise en jardin de Patrick Palmero, les acteurs ont fait vivre légumes, mauvaises herbes et insectes avec intelligence et humour. Notons qu'en février, nous avons inauguré un accueil des nouveaux arrivants pour les informer des activités culturelles de la commune et des environs. Cela a été fort apprécié.

Le **3 septembre**, le forum des associations sera l'occasion de vous présenter nos ateliers divers et renouvelés. Viendront s'ajouter à ceux déjà proposés : théâtre pour enfants, tarot et atelier d'écriture créatif pour adultes.

Ainsi les bénévoles de l'Office Culturel Municipal vont continuer à faire de Plestin une ville culturelle et accueillante. N'hésitez pas à venir les rejoindre !

Jeanne ELIET
Présidente

Le cinéma «Le Douron» fête ses 60 ans !

Le 26 juillet 2016 le cinéma aura soixante ans. L'âge de la retraite pour certains mais sûrement pas pour ce cinéma où l'équipe dirigeante a plein de projets en tête.

Le cinéma Le Douron a présenté son premier film « La meilleure part » le 26 juillet 1956 avec trois séances et 660 entrées. La capacité de la salle à cette époque était de 395 places. Les deux meilleurs films de la saison d'été 1956 : « Quo Vadis » 894 entrées en quatre séances et « Si tous les gars du monde » 1223 entrées en quatre séances. La première saison estivale fit près de 4000 entrées en sept semaines.

Le cinéma a connu des heures de gloire dans les années 1960 et puis des périodes plus difficiles : il a été fermé l'hiver pendant quelques années. Malgré tous ces aléas, il a toujours été bien géré, ce qui a permis une modernisation constante pour suivre l'évolution des progrès technologiques.

Claude DAMIANTHE le parrain du cinéma Le Douron

« Chevalier des Art et Lettres », intronisé par Frédéric Mitterand, Ministre de la Culture, cet infatigable passionné

aura croisé tout au long de sa carrière des centaines d'exploitants, d'acteurs, de metteurs en scène et de professionnels qui, tous, peuvent témoigner de sa gentillesse et de sa passion, mais surtout de l'énergie qu'il a mise et qu'il continue à mettre pour défendre le cinéma. Encore merci à Claude qui a gentiment accepté d'être le parrain du Douron en octobre 2012. Il sera présent parmi nous lors de l'anniversaire du cinéma cet été.

Au-delà du rêve

Comme dans une certaine publicité télévisée pour une grande banque nous rêvons bien sûr d'un autre cinéma. Nos projets sont simples et conformes à l'évolution du cinéma, nous continuons la route tracée par nos prédécesseurs. Aujourd'hui, l'équipe du cinéma travaille sur un projet de diversification du programme. Parmi les évolutions un cycle « Films du Répertoire » viendra compléter les conférences « Connaissances du Monde », « Les métiers d'autrefois »,



« Les journées du cinéma allemand », les soirées « Courts métrages » et le Festival Armoricult. Une autre ligne d'actions, le développement de la programmation « Art & Essai ». Dans mon rêve, il y a un monde où les distributeurs n'ont plus d'exigences vis-à-vis des cinémas qui exploitent seulement un écran. Ce monde n'existe pas encore ce qui nous conduit parfois à vous proposer 14 séances du même film dans la semaine.

Comment conclure sans parler des bénévoles qui font vivre le cinéma à Plestin au cœur du Trégor. Cette équipe d'une quarantaine de personnes, dont quatre permanents, assure les services qui ont permis la réalisation de 585 séances en 2015. Elle fait vivre « Le Douron », ce pôle important de la vie culturelle de notre territoire. Le cinéma participe pleinement à façonner notre culture, c'est parce qu'il a la vertu de nous rassembler et parce qu'il est avant tout un spectacle.

Marie-Thérèse LE PAPE
Présidente



Tempête de Février !

Plestin *Plistin dre*



Gala de Plistin Circus



Enfants et anciens durant le



**An Dour Meur :
concert de Ronan Le Bars**

Congrès des Sapeurs-Pompiers de Paris



Kayak de mer au
Centre Nautique
Municipal



en images *ar skeudennoù*

Jumelage Launceston - Plestin



es TAP

Plestin ville étape de la Flamme du Don du Sang

Nos aînés



Salon des Métiers d'Art O.C.M.



Retour sur...

...l'hiver et le printemps à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement municipal de Kergall Les mercredis. En janvier et février le thème abordé a été celui du **sport** avec comme temps fort une sortie à Royal Kids à Lannion. En mars et avril, place au jardinage. Les enfants ont participé à l'élaboration du **jardin pédagogique** situé derrière Ti An Holl. Avec plantation de bulbes et de plantes aromatiques et construction de jardinières en bois. En mai/juin, nous avons profité au maximum de l'arrivée des beaux jours et multiplié **les balades à la découverte du patrimoine** qui nous entoure. Les enfants ont pu explorer les recoins de la Vallée du Kerdu entre St Michel et Ploumilliau, chasser le ver de terre, profiter des joies de la rivière, découvrir le **land art** et même visiter le Parc du Moulin du Duc à Lannion. L'accueil des 9/11 ans a explosé depuis fin 2015. Les enfants apprécient les activités et l'espace qui leur est dédié. Bravo à l'équipe !



Un point d'étape sur les TAP

Grâce aux différentes animations proposées **gratuitement** par la commune (Pos'Kool), les enfants des écoles du Penker ont bénéficié **d'activités diverses et variées** : fest deiz, balade dans les bois, rencontres intergénérationnelles... Le travail des animateurs a permis de satisfaire globalement parents et enfants. Le comité de pilotage travaille à renforcer les relations entre professionnels afin d'améliorer l'accueil des enfants en respectant au mieux leurs rythmes. **Merci aux différents partenaires** : le centre nautique, le cercle celtique de Guimaëc, la Boule bretonne, la Plestinaise (football), l'office culturel municipal... ! Une partie des animations a été testée par des parents lors de la fête du jeu du 28 mai. Pour les parents intéressés, nous avons de nombreuses photos.

L'ACCUEIL DU MATIN ET DU SOIR

Ce service tourne toujours à plein régime. Les enfants sont heureux de s'y retrouver le matin et le soir pour travailler leurs devoirs ou jouer collectivement. Des nouvelles activités leur sont régulièrement proposées : découverte du jardin, activités manuelles... L'objectif des animateurs est de les accompagner dans leurs jeux et leurs réflexions enfantines.

PROGRAMME

L'accent va être mis sur la découverte de notre environnement. Les thèmes abordés seront les suivants: les contes et légendes, Koh Lanta, le milieu marin, la tête dans les étoiles... Un programme d'activités riche et varié, alliant jeux sportifs, activités manuelles et sorties, sera proposé chaque semaine aux enfants des différentes tranches : 3/6 ans, 6/8 ans et la PASS'R'AILE 9/11 ans. Ouvert à tous, il est nécessaire de s'inscrire au 02.96.54.12.97 ou par mail clsh.kergall@orange.fr

Les camps d'été : attention, il ne reste plus que quelques places sur les camps du mois d'août destinés aux plus jeunes !

P.I.J. PROJET ROUMANIE

de la **junior association « Phare'fadets »**.

Le Point Information Jeunesse de Plestin-les-Grèves accompagne depuis 2015 la junior association « Phare'fadets » composée de 10 jeunes de 17/ 18 ans, originaires de Plestin et ses environs. 7 d'entre eux partiront avec l'animateur du PIJ à Aiud en Roumanie du 18 au 28 juillet pour un échange avec des jeunes roumains de leurs âges. Pour financer leur projet, ils ont organisé différentes actions qui ont participé à l'animation de la vie locale au printemps (vente de gâteaux, service au forum emploi formation de Lannion, fête du jeu, lavage de voitures...).

UN PROJET PLUS PARTICULIER a été mené depuis juin avec les enfants de primaire afin d'**aménager leur cour**. Des containers sont à disposition près de l'école élémentaire du Penker afin de récolter des journaux. Encadrés par des animateurs, quelques enfants ont trié les journaux. Cette initiative, soutenue par l'amicale laïque, l'école élémentaire, les élus et le S.E.J. va permettre aux enfants du Penker d'acheter des jeux pour la cour de récréation.

LE JARDIN PÉDAGOGIQUE (situé derrière Ti an Holl) prend forme...

Un chantier d'enfants et jeunes a été réalisé aux vacances d'avril 2016 et au printemps avec le centre de loisirs : banquettes en bois tressé et jardinières en bois. Les semis finissent d'être plantés en partenariat avec les résidents du foyer logement pendant les TAP. Un atelier rempotage est organisé conjointement avec Notre-Dame. Notre cabanon de jardin a été restauré grâce au travail des agents des services techniques de la commune. Il fait bon vivre dans ce tout petit coin de paradis. Les enfants attendent impatiemment que leurs graines germent et sortent de terre !

D'ailleurs, tous ceux qui veulent transmettre, partager ou apprendre sont les bienvenus. Le service recherche des adultes sur le temps de TAP pour permettre aux enfants de jardiner davantage.

Contact : sej@plestinlesgreves – 02 96 35 23 10
Toutes les informations sont sur le site de la mairie de Plestin-les-Grèves dans l'onglet Enfance Jeunesse

de l'ÉTÉ 2016

L'Espace Jeunes pour les plus de 11 ans sera ouvert du mercredi 6 au vendredi 29 juillet, dans le parc du centre de loisirs Kergall. Sorties, stages, activités sportives, culturelles ou de loisirs pour tous ! Informations et inscriptions au Point Information Jeunesse :

02 96 54 11 10

Le service enfance jeunesse propose deux camps pour les plus de 11 ans : un séjour à Rennes du 18 au 22 juillet 2016 (découverte de la ville, festival quartiers d'été, patinoire...) et un séjour au camping du Ranolien à Perros-Guirec du 01 au 05 août 2016. Ce séjour est préparé depuis octobre dernier par 10 jeunes de 12 à 14 ans.

POUR INFORMATION :

Le Point Information Jeunesse met à disposition des parents un **fichier baby-sitting** remis à jour chaque année.

Les animateurs du réseau information jeunesse des Côtes d'Armor organisent la troisième édition de la **Quinzaine de l'information jeunesse** du 10 au 22 octobre 2016.

Le thème de cette année sera « l'information jeunesse connectée ».

Plus de renseignements au P.I.J. :

02 96 54 11 10

ou pij@plestinlesgreves.com

Benoît BILLAUD

Directeur et le Service Enfance Jeunesse



Au Collège du Penker, on vient en cours... mais pas que !

Voyages, sorties, concours, clubs, conférences, rencontres sportives sont autant d'activités dont ont bénéficié les élèves du collège au cours de ces derniers mois. Au chapitre des voyages, les 3^{ème} sont partis à la découverte de Londres durant une semaine au mois de mars. Pour les 5^{ème} ce fut un séjour de deux jours en forêt de Brocéliande en avril avec à la clé un travail sur le mythe arthurien. Fin juin, c'est au tour des élèves de 4^{ème} de se déplacer pour une semaine à Santander en Espagne... pendant que leurs camarades de 3^{ème} planchent sur les épreuves écrites du Brevet. Des sorties se sont également déroulées, à but pédagogique, avec la sortie géologie des 5^{ème} début mai sur la Côte de granite rose ou, à but informatif, avec la visite des 4^{ème} au Carrefour des Métiers et des Formations à Lannion en mars ou tout simplement pour les loisirs le mercredi après-midi dans le cadre du Foyer Socio-Éducatif (patinoire, Océanopolis, accrobranche).

Tous les mercredis après-midi l'UNSS permet de pratiquer plusieurs sports. Les collégiens du Penker ont notamment brillé à deux reprises en terminant premiers au niveau du district, fin mars en badminton/tennis de table et en mai en course d'orientation. Outre la compétition, c'est aussi l'occasion d'activités de plein air comme le 18 mai avec la pratique du char à voile en partenariat avec la base nautique de Plestin.

Côté compétition, en mars le concours « Kangourou des Mathématiques » a vu participer 90 élèves. Un élève de 4^{ème} s'est particulièrement illustré en terminant 167^{ème} sur 25 759 candidats classés dans sa catégorie au niveau national. Trois classes ont participé au concours de poésie « à la manière de... » lors du Printemps des Poètes. Enfin, début mai, ils étaient 54 à concourir au « Big Challenge » (in English of course !).

Jean-Luc BARNIER, Provisieur

En début d'année, nous avons pu assister à quatre événements importants pour le milieu du cyclisme dans notre commune.

- **Le dimanche 20 mars, l'arrivée de la Flèche d'Armor**, célèbre course en trois étapes, qui se court sur un week-end en traversant tout le département et dont Plestin est partenaire depuis très longtemps.

- **Le samedi 16 avril**, le challenge départemental **Penn Ar Bed V.T.T** sur le site du grand Rocher.

- **Le vendredi 29 avril**, le départ de la cinquième étape du **50^{ème} Tour de Bretagne**, Plestin - Tréfléan et à cette occasion le public, venu nombreux, a pu admirer la préparation des coureurs internationaux représentant 25 équipes et assister au départ de l'une des plus grandes courses internationales après le Tour de France.

- Le **samedi 14 mai le Championnat Départemental des Ecoles de cyclisme** sur le circuit de l'Armorique. A cette occasion, plusieurs petits plestinais ont acquis le titre de Champion Départemental.

Je remercie à cette occasion l'Entente Sportive Plestinaise et tous ses bénévoles qui gèrent et organisent beaucoup de ces événements et développent le cyclisme, que ce soit sur route ou sur V.T.T, sur notre commune à travers leur école de cyclisme. Pour finir **un coup de chapeau à François Hamon, plestinais et ancien coureur du Tour de France**, que l'on voit fréquemment rouler sur nos routes plestinaises et bien au-delà.



Plestin terre du vélo hengounel eo ar velo e plistin



Char à voile : Plestin Champion de France minime pour la 4^e fois ! mais aussi...

Pour les pilotes de char à voile c'est la fin de la saison sportive avec la participation aux Championnats de France et l'heure des bilans : présents au Championnat de France Jeunes les plestinais ont ramené un 4^{ème} titre consécutif de Champion de France minime avec Tugdual DURAFFOUR qui succède à Alan TRÉDAN en 2013, Meloar LOPÈS en 2014 et 2015. Louenn MOAL complète le podium avec une très belle 3^{ème} place. Lucas SPAGNOL est 10^{ème}. Ils sont sacrés Champions de France par équipe, troisième titre consécutif pour le centre nautique ! Par ailleurs, la course des cadets non validée faute de vent, Alan TRÉDAN, Champion de France 2015 conserve son trophée ! Fin de saison également pour les catégories senior en Speed Sail. Eric CUEFF, Alain FOUCHARD et Antide DURAFFOUR sont sacrés Vice-champions de France par équipe ! En catégorie Kart à Voile Jean-Louis PINON optient une très honorable 7^{ème} place et en catégorie "Standart" Christophe CHAPELAIN termine 11^{ème}.

Jean-Charles BRIFFAULT Directeur du Centre Nautique

AMITIÉ AVEC LA POLOGNE

Résidente plestinaise et polonaise d'origine, Gochka MERLHES est à l'initiative d'un échange entre les traditions slaves et bretonnes. Dans le cadre d'un projet de partenariat culturel et social avec une ville polonaise (Busko-Zdroj, au sud de la Pologne), nous sommes à la recherche de personnes désireuses de s'investir dans cette aventure humaine. La langue ne sera pas une barrière. Pour tout renseignement : 06 60 48 34 06 ou 02 96 15 80 11



Yvon LE BRIGANT
1^{er} Adjoint au maire
Sport et tourisme.



La restauration du temple de Kozh Iliz : un projet de longue haleine

Dans les années 1930, un premier plan connu est réalisé par le colonel PÉRÈS, érudit plestinais. De 1970 à 1973, des fouilles sont entreprises par Joachim DARSEL, président du cercle d'études locales, avec l'accord du propriétaire Victor Cadre. Ces fouilles clandestines sont interrompues par la Direction des Antiquités de Bretagne. Jusqu'en 1988, le site est livré à la végétation et devient un fourré impénétrable. Ensuite, un programme de nettoyage

et de restauration est impulsé par Jean BOUTOUILLER de l'O.C.M., la Direction des Antiquités de Bretagne et la commune. 1988 marque la première campagne de fouilles sous la direction de Patrick GALLIOU du Centre de recherche bretonne et celtique à l'Université de Bretagne Occidentale suivie d'une seconde en 1990. En 1999, le dossier de réhabilitation est proposé mais l'achat du terrain n'aboutit pas. En 2010, le débroussaillage du site est réalisé grâce à un chantier de jeunes, dirigé par Erwan BOUTIN du Service Enfance Jeunesse, avec l'aide précieuse de l'association « Chemins plestinais et patrimoine ». En 2011, la commune achète la parcelle sur laquelle se trouve le temple pour une mise en valeur et une présentation au public. 2013 voit l'intervention archéologique du Service Régional d'Archéologie sous la direction de Jean-Charles ARRAMOND et Jean-Yves TINEVEZ aidés de quelques bénévoles. Dernière étape : 2014 avec la restauration des murs par

Hervé Le BOLC'H, employé municipal, qualifié en maçonnerie à l'ancienne.

Durant toutes ces années, M. et Mme LUCAS, les « gardiens du temple » ont veillé sur le site, apporté une aide considérable lors des campagnes de fouilles et secouru les passionnés égarés. **Ce projet a pu voir le jour grâce à un engagement très fort de quelques passionnés et de la municipalité pour faire revivre notre patrimoine commun. Qu'ils en soient profondément remerciés.**

*Marie-Madeleine PÉRÈS,
Adjointe au maire en charge
de la culture*

Kozh Iliz, un temple gallo-romain Kozh Iliz, ur templ galian-ha-roman

Selon la tradition populaire, la première église de Plestin aurait été bâtie à Kozh Iliz. Pourquoi une telle croyance ? Sans aucun doute parce que Kozh Iliz signifie « vieille église » en breton. Cependant, rien n'atteste la présence d'une église, ni même d'une chapelle en ce lieu.

Hervez ar gredenn boblek e vije bet savet iliz kentañ Plistin e Kozh Iliz. Anat deoc'h ! Koulskoude n'eus roud ebet el lec'h-mañ deus un iliz pe ur chapel zoken.

Les vestiges mis au jour sont ceux d'un lieu sacré gallo-romain et non chrétien, fréquenté entre le 1^{er} et le 3^e siècle ap. JC, contemporain des thermes du Hogolo.

Ar relegoù bet lakaet war wel 'zo reoù ul lec'h sakr galian-ha-roman, kristen e mod ebet, implijet etre ar 1^{añ} hag an 3^{vet} kantved goude JK, kenoad gant kibeldi An Hogolo.

Le temple, de forme carrée, s'élève sur un terrain aplani ; devant lui une esplanade entourée d'un mur d'enceinte. Il domine les environs. La vue s'étend au nord jusqu'à la mer (bien qu'aujourd'hui cachée par des arbres) et sur les terres agricoles de l'autre côté.

War un dachenn gompezet emañ an templ, stumm ur garrezenn dezhañ ; dirakañ ur blasenn kelc'hiet gant mogerioù kloz. Savet eo war un dosenn. Pell 'h a ar wel : betek ar mor e tu norzh (memes ma'z eo skoachet hirie an deiz gant gwez) ha war-du an douarioù gounezet deus an tu all.

Pour en savoir plus, rendez-vous à Kozh Iliz par les sentiers aménagés par les bénévoles de l'association « Chemins plestinais et patrimoine ». Aller-retour 2,5 km ou boucle de 2,8 km au départ de Lann Carré-Saint Eflam (parking du centre nautique).

Evit goût hiroc'h, kit da K/Gozh Iliz dre ar gwenojennoù kempennet gant tud a volonteiz vad ar gevredigezh « Chemins plestinais et patrimoine ». Mont-ha-dont 2km5 pe droiad 2km8 adalek al lec'h loc'hañ e Lann Kare-Sant Eflam (parklec'h ar greizenn vageal).

D'après Jean-Charles Arramond et Jean-Yves Tinevez, ingénieurs, Service Régional de l'Archéologie. Diwar Jean-Charles Arramond et Jean-Yves Tinevez, ijinourien, Servij Rannvro an Arkeologiezh. Rédaction : Servane JOVIN

LA COMMUNE ORGANISE L'INAUGURATION OFFICIELLE LE 28 SEPTEMBRE PROCHAIN.

Mais vous pouvez d'ores et déjà découvrir ce lieu emblématique de Plestin.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h
Vendredi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h 30. Samedi : 8 h 30 - 12 h

PERMANENCE DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le 1^{er} mercredi du mois de 14 h à 16 h à la Maison des Services – Place de Park an Douar. (derrière le Cinéma)

NOUVEAU : EVOLUTION DU SERVICE AGGLO'TAXIS

Un nouveau règlement du service « Agglo Taxis » entre en service début juillet 2016. L'inscription est obligatoire auprès du service Transports de Lannion Trégor Communauté (dossier d'inscription en Mairie). Le service est réservé aux personnes suivantes, habitant le territoire de LTC :

- Personnes de plus de 65 ans,
- Personnes dont le quotient familial CAF est inférieur à 551 € mensuel.
- Les personnes habitant la commune pourront se déplacer à l'intérieur du pôle de Plestin (communes de Plestin, Trémel, Plufur, Tréduder, Plouzélambre, Ploumilliau, St Michel en Grève, Trédrez-Locquémeau, Lanvellec) et se déplacer à Lannion (uniquement pour des raisons médicales).
- Coût du trajet :
Les 24 premiers trajets seront à 4 €, du 25^{ème} au 50^{ème} le coût sera de 8 € et du 51^{ème} au 76^{ème} le coût sera de 12 €.

NOUVEAU : AGGLO MOBI

Agglo Mobi est ouvert, sur inscription et sur réservation, aux personnes invalides à 80 % ou plus et à partir de 80 ans, pour tout motif et sans condition de résidence sur le territoire de LTC. Les formulaires d'inscription sont disponibles à la mairie. Les réservations sont enregistrées directement par LTC au 02 96 05 55 55.

DÉMARCHES EN LIGNE

La mairie informe de son raccordement au service en ligne pour les démarches d'inscription sur les listes électorales (ILE) et le recensement de citoyen obligatoire (RCO). Pour pouvoir effectuer vos démarches en ligne, il suffit de créer un compte sur **mon.service-public.fr**. Liens pour y accéder :

ILE : <https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

RCO : <https://mdel.mon.service-pu->

blic.fr/recensement-citoyen.html

COURRIER DES ASSOCIATIONS

La mairie reçoit régulièrement les courriers des associations plestinaises ayant leur siège social à la mairie. Ces dernières sont donc invitées à passer de temps en temps en mairie pour en prendre possession.

INSEE – ENQUÊTE SUR L'EMPLOI, LE CHÔMAGE ET L'INACTIVITÉ

L'INSEE réalise régulièrement des enquêtes sur l'emploi, le chômage et l'inactivité sur la commune. L'enquêteur interroge par téléphone ou par visite (muni d'une carte officielle). Les personnes interrogées sont prévenues individuellement par courrier. Les réponses fournies restent anonymes et confidentielles.

Dates des enquêtes : du 1^{er} août au 22 août et du 31 octobre au 19 novembre 2016.

CIMETIÈRE – VOLS DE FLEURS

Les cimetières sont censés être des lieux de recueillement. Des lieux sacrés, symboliques, dans lesquels l'incivilité n'a pas sa place. Et pourtant, certains n'ont pas cette notion de respect et n'ont pas de scrupules pour y commettre des vols. Qu'ils soient de fleurs, de plaques, ces délits sont de plus en plus courants et il convient de rester prudent pour éviter d'en être victime. La commune ne peut être rendue responsable des vols et dégradations qui seraient commis au préjudice des familles. Toute personne constatant un préjudice tel que vol ou dégradation sur sa sépulture ou sur celle d'un proche, doit le signaler en mairie et pourra déposer une plainte à la gendarmerie.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

LTC coordonne la lutte contre le frelon asiatique, la stratégie d'action est orientée vers la destruction des nids repérés. La destruction des nids est payante avec une participation de LTC et de la commune. Des référents communaux (élus et personnel) sont nommés. Des entreprises de désinsectisation ont signé la charte de référencement proposée par la FGDON. Tout nid découvert doit être signalé en mairie auprès des référents.

POUR LES NIDS DE GUEPES, FRELONS ...

SOS TREGOR GUÊPES
02 96 23 14 97 ou 06 67 95 77 75

A.D.Tech (Ploufragan): 02 96 01 37 96
STOP AUX GUEPES (St Agathon) :
06 23 90 11 03
D.P.S. (Agence de Plérin) :
0800 10 10 26
INS Hygiène Bretagne (Trégueux):
02 96 33 73 85 ou 06 08 94 68 52

ERDF. UNE QUESTION SUR LE COMPTEUR LINKY :

Appelez le numéro vert : 0 800 054 659

Pour en savoir plus sur les questions de santé publique liées à ces nouveaux compteurs : voir le rapport de l'Agence Nationale des Fréquences du 30 mai 2016 à l'adresse suivante: <http://www.anfr.fr/l-anfr/actualites/toutes-les-actualites/detail-actualite/actualites/compteurs-linky/#menu2>

CHIENS & CHEVAUX INTERDITS SUR LES PLAGES

Du 1^{er} juin au 30 septembre l'accès aux plages est interdit aux chiens entre 9 h et 20 h. Les bains de chiens ou leur dressage sont interdits pendant les mêmes périodes et aux mêmes heures. Les propriétaires sont tenus de ramasser les déjections de leurs animaux pendant et en dehors de ces horaires.

La circulation des chevaux montés ou non est également interdite sur la plage de Saint Efflam entre les carrières et le Yar.

RÉGIE EAU ET ASSAINISSEMENT

Tél : 02.96.35.69.49 (ligne directe)
Fax : 02.96.35.67.99

Courriel : assainissement@mairie-plestinlesgreves.fr.

Urgence eau en dehors des horaires d'ouverture de la mairie : **02 96 05 60 90** (service de Lannion Trégor Communauté).

La demande de **mensualisation** doit être effectuée avant le 30 novembre de l'année précédente. L'abonné recevra alors en fin d'année un avis d'échéance indiquant le montant et la date des 10 prélèvements automatiques. A nous retourner signé, accompagné d'un RIB. Disponible sur demande auprès du service ou sur le site internet : règlement financier de la mensualisation + imprimé prélèvement mensuel au format SEPA. Le règlement du service de l'eau et les différents imprimés sont disponibles sur le site de la mairie <http://www.plestinlesgreves.fr/> rubrique infos pratiques/REGIE DES EAUX

INFORMATION DE L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DES CÔTES D'ARMOR

Vous êtes anciens combattants, veuves de guerre ou d'ancien combattant, pupilles de la Nation, orphelins de guerre, invalides de guerre... Vous pouvez bénéficier des interventions financières en complément du dispositif national. L'aide susceptible de vous être allouée est déterminée en fonction de la nature de vos difficultés et de vos ressources. Elle est mobilisable sous deux ou trois mois pour faire face à des difficultés ponctuelles : frais de déménagement, facture d'énergie, frais médicaux, frais d'obsèques... Des participations financières pour des frais d'aide ménagère ou de maintien à domicile peuvent être allouées, mais toujours en complément des prises en charge d'autres organismes : caisse de retraite, conseil départemental... Vous souhaitez plus d'informations : contactez-nous au 02 96 68 01 44 ass.sd22@onacvlg.fr Service Départemental, 4 rue Nicolas Copernic, 22950 Tréguieux.

HORAIRE D'ÉTÉ DE LA DÉCHETTERIE

Lundi : Fermée
Mardi : 9 à 12 h – 14 à 18 h
Mercredi : Fermée
Jeudi : 9 à 12 h – 14 à 18 h
Vendredi : Fermée
Samedi : 9 à 12 h – 14 à 18 h

N°VERT : 0 8000 22 300

Goasorguen : 02 96 35 14 50

DATES DES ENCOMBRANTS 2016

sur inscription téléphonique au numéro vert : **0 8000 22 300.**

Mercredi 24 août
Mercredi 30 novembre.

DÉCÈS JANVIER

Suzanne GUEZIEC veuve EVEN – Jacques LENNE – Michel ROYER – Marie Françoise TERROM – André CARO – Joséphine LE PAGE veuve MEUDEC – Camille LE GALL épouse LENOBLE.

FÉVRIER

Christian QUESSEVEUR – Maurice LENOBLE – Jeanne-Marie PRIGENT veuve DANIEL – Joseph FEGEANT – Françoise MARECHAL-STEVENSON – Denise GUELOU veuve ROLLAND – Amédée COJAN.

MARS

Françoise KERBRAT – William LE DLY – Jean-Claude PERON – Jean MEIGNEN – Yvette BILLEN veuve DIGUERHER – Francine GUILLOSSOU épouse PLUSQUELLEC

AVRIL

Augustine DOYEN veuve GEFFROY – Jacques LACHUER –

Apprendre le breton

DESKIÑ BREZHONEG

Plijadur zo bet er c'hentelioù brezhoneg kaset gant Daniel Le Bretton deus Ti ar Vro evit ar bloaz gant ar 25 den a oa deuet da zeskiñ en un aergelc'h diardoù ha dudius. An dud nevez arriet o deus dizoloet pinvidigezh hor yezh keltiek, ha gouest int bremañ da zistripañ un nebeud traoù simpl, an danvez brezhonegerien o deus gallet donaat o anaoudegezh eus ar yezh hag ar re varrekañ, brezhonegerien ampart bremañ, o deus taolet un tamm sell war al lennegezh e brezhoneg.

Adkregiñ a ray ar c'hentelioù e miz Gwengolo.

An dud intereset da zeskiñ brezhoneg a c'hallo dont d'ar forum kevredigezhioù d'ar Sadorn 3 a viz Gwengolo da gaout titouroù ha lakaat o anv.

Les 25 participants venus apprendre le brezhoneg ont eu du plijadur aux cours animés par Daniel Le Bretton de l'association Ti ar Vro cette année. Les nouveaux venus ont découvert la richesse de notre langue celtique et sont maintenant capables de «distriper» un peu de breton, les apprentis bretonnants ont pu approfondir leurs connaissances tandis que les confirmés ont eu un aperçu de la littérature en breton, le tout dans une ambiance sympathique et décontractée.

Les cours reprendront en septembre. Si vous souhaitez apprendre le breton, venez nous rencontrer au forum des associations le samedi 3 septembre pour plus d'informations et pour vous inscrire.

Kenavo ar c'hentañ tro !



Don du Sang

COLLECTES 2016 :

jeudi 21 juillet de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 30

jeudi 11 août de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 30

jeudi 6 octobre de 14 h 30 à 19 h

jeudi 8 décembre de 14 h 30 à 19 h



état-civil - ganedigezhioù, marvioù ha dimezhioù

Denise LE CORRE épouse KERAMBELLEC – Jean-Paul LUCAS – Françoise JONCOUR veuve PENE – Marie-Thérèse L'HOUE – Cécile LE HÉA – Marie-Thérèse QUEGUINER épouse MARTIN – Jean JULOU.

MAI

Jacqueline NÉBUS veuve LINTANF – Jean LOUÉDEC – Madeleine MONTRÉER veuve LINTANF.

MARIAGE

14 mai : Frank ASSOGO ASSOGO et Catherine DINCUFF

NAISSANCES (avec l'accord des parents)

25 janvier : Jeanne LE GUENNEC

27 janvier : Gaétan MESGUEN HENRY

28 janvier : Iliana MONTALBANO

8 février : Elena FELICIANO SCORNET

5 avril : Tom DUFFET

5 avril : Ayleen KEREMPICHON

25 avril : Lina LASBLEÏ

L'accompagnement à la Maison de Retraite Notre-Dame

DES BÉNÉVOLES

Un groupe composé de douze personnes bénévoles a signé la charte de l'équipe citoyenne « Monalisa » (Mobilisation Nationale de Lutte contre l'isolement des Âgés). Cette équipe participe activement à la vie des résidents au quotidien avec des ateliers (chant, lecture, jeux de ballon, jeux de société, jeux de mémoire, etc.). Elle aide au fonctionnement de la cafétéria et de la boutique. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe citoyenne, vous pouvez contacter, Anne NEDELEC, animatrice au 02 96 35 62 16 ou asso.kergus@wanadoo.fr

DES ÉCHANGES INTERGÉNÉRATIONNELS

Des rencontres entre les élèves de l'école Notre-Dame et la maison de

retraite Notre-Dame sont organisées régulièrement comme à l'occasion de l'exposition photos sur les oiseaux ou du carnaval. D'autres rencontres ont été programmées pour le mois du développement durable en collaboration avec Ti an Holl.

L'AIDE AUX AIDANTS

Depuis 2012, l'EHPAD Notre-Dame est inscrit dans une démarche d'aide aux aidants familiaux à l'échelle du canton de Plestin-les-Grèves. Depuis janvier 2016, des sessions sont mises en place pour les aidants professionnels des EHPAD de Plestin-les-Grèves et de Ploumiliau, et des professionnels du Comité Cantonal et du SIVU intervenant à domicile. Cette dynamique de rencontre inter-établissements et services se fait dans un esprit de mutualisation et a un intérêt primordial pour la prise en compte des besoins des personnes âgées sur le territoire.

L'ACCUEIL DE JOUR

Si l'objectif recherché au sein de l'accueil de jour est d'offrir des moments récréatifs,

de valorisation ou de restauration de l'identité sociale, les activités ou ateliers divers permettent une stimulation permanente et la liberté de participation est maintenue.

L'EHPAD propose également des ateliers d'aide aux aidants qui sont des lieux de répit pour les aidants familiaux qui accompagnent au quotidien leurs conjoints ou parents qui fréquentent l'accueil de jour. Prévenir « l'usure » des aidants familiaux est un gage de pérennité du maintien à domicile de nos personnes âgées.

Plus d'informations sur le tout nouveau site internet :

www.maison-de-retraite-notre-dame.fr

Maryvonne LEROUX
Association Kergus



Nouveaux commerçants & artisans

PLESTIN PADDLE

Installé depuis plusieurs années à la crêperie Avel Zo, Hervé LE ROUX lance une nouvelle activité : la location de paddle gonflable à la semaine. Cette planche permet une pratique de ce sport en mer, rivière ou sur plan d'eau. La location pour 6 jours, du vendredi au samedi : 150 € - gilet adulte ou enfant : 10 €.

Contact : Hervé LE ROUX 07 87 73 82 12
courriel : plestin.paddle@orange.fr

RESTAURANT LE 42

Les 4 chemins ont vu s'ouvrir une nouvelle enseigne, le restaurant le 42. Serge RAGON a longtemps voyagé pour ses activités professionnelles. Il a possédé plusieurs brasseries qu'il a laissées en gérance. Le midi, il propose une formule à 17 € (entrée, plat, fromage, dessert) ou 11 €

pour le plat du jour. Ouvert tous les midis du lundi au samedi à partir de 12 h et les vendredis et samedis soirs à partir de 19 h.
Contact : 02 96 91 50 41

PÊCHE PROMENADE

Marc ALBERT s'est installé comme moniteur guide de pêche. La reconversion de cet ancien technicien auto lui a permis de se lancer dans sa passion. Il a obtenu son diplôme de guide et son brevet professionnel garantissant ses connaissances réglementaires, théoriques et pratiques. Il possède un canot breton en bois de 6,10 m et de 2 tonnes, remis à neuf et appelé le Yann Gaël. Marc vous propose des balades tranquilles au départ de Beg Douar ou Locquirec vers des sites en baie de Lannion, Beg ar Forn, Trébeurden ou Beg an Fry. Les sorties se font à la demi-journée ou à la journée. Pêche à la canne, au leurre, pose de casier...
Contact : 06 66 10 51 52

GRAINES DE PIERRES

Depuis quelques semaines, un nouvel artisan s'est installé au 3, avenue des Frères Le Gall. Claude VILLEGENTE est spécialiste en revêtement de sol particulier. Son entreprise propose des moquettes de pierres. Il s'agit d'un revêtement à base de résine et de granulat de pierre, silice, quartz et marbre, ceci aussi bien en intérieur qu'en extérieur, au sol ou au mur et dans 70 coloris différents. Claude est titulaire d'un B.P. et d'un B.T.S. aménagement paysager. Spécialiste depuis une dizaine d'années, il exerçait sur Lesneven et a également été formateur au C.F.A. de Châteaulin. Ses réalisations vont des terrasses aux piscines en passant par l'aménagement d'escaliers avec ces matériaux qui s'appliquent aussi bien sur bois, métal ou béton.
Contact : 06 95 81 94 35

Pascal PETIBON
Conseiller délégué à la vie associative



Liste « Vivre et Agir Ensemble à Plestin »

Remplacement des anciens compteurs EDF par un « LINKY ». Pourquoi faire ?

ERDF, filiale d'EDF, gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité en France, a décidé de remplacer tous les compteurs EDF sur toute la France avant 2020. Le remplacement des compteurs pour la région de Plestin doit

avoir lieu au cours du deuxième semestre 2019. La pose des compteurs « Linky » fait débat et polémique sur l'ensemble de la France. Il est donc important de bien s'informer sur les avantages et les inconvénients de ce nouveau compteur.



Petits rappels :

- Tous les compteurs appartiennent à la collectivité et non pas à ERDF.
- Les installations ont été transférées au Syndicat Départemental de L'Énergie des Côtes d'Armor (S.D.E 22).
- Le remplacement est gratuit pour le client, le coût (entre 150 € et 200 €) est pris en charge par ERDF.
- Pour la France, il faut prévoir entre 5 et 7 milliards d'euros, (compteurs, concentrateurs, réseaux, etc.)
- ERDF compte financer l'opération par les économies que Linky permettra du fait de la disparition des interventions et des relevés de compteurs ainsi que par la réduction des fraudes !
- Aucun avantage pour le client, la fonction principale avec l'affichage déporté, pour suivre sa consommation en temps réel, a été supprimée du cahier des charges.
- Dépassement de puissance momentanée enregistré, donc risque de facturation complémentaire ?
- Linky utilise des radiofréquences pour communiquer (CPL dans la maison et des ondes GPRS pour les concentrateurs).
- L'Agence Régionale de Santé (ARS) n'a pas donné son avis sur les méfaits, (prévu courant 2016).

Questions à se poser :

- Les compteurs actuels fonctionnent bien et donnent entière satisfaction, pourquoi engager une telle dépense ?
- Quid des anciens compteurs ? (35 millions) mise au rebus, recyclage ?
- À ce jour, plus de 160 communes ont refusé la pose de ces compteurs sur leur territoire, ainsi que les services de l'armée de terre et de la marine.

Pourquoi ?

- Que va faire ERDF des données enregistrées sur nos consommations personnelles ?

- ERDF va-t-il vendre les données à des sociétés privées pour nous espionner ?

- Une étude sérieuse a-t-elle été menée sur les méfaits pour la santé ?

- Un client peut-il refuser l'installation du compteur LINKY ? Etc.

Le sujet est très important, aussi le groupe « Vivre et Agir Ensemble à Plestin » demande d'étudier ce sujet en commission « Cadre de vie », pour informer le conseil municipal et préparer une réunion publique sur le sujet. La décision communale, prise à l'issue des débats, va engager toute la population pour plusieurs décennies.

Le groupe « Vivre et Agir Ensemble à Plestin »

Claude BOZEC, Brigitte PRIGENT et Marcel GENDROT

Courriel : agirpourplestin@gmail.com



Liste «Un Nouvel Avenir pour Plestin»

Je voudrais revenir sur l'augmentation de l'indemnité des élus, à la suite de l'élection du nouveau maire, et expliquer pourquoi mon groupe municipal a voté contre. Ceci alors que, à part un bulletin blanc, l'ensemble des élus des deux autres groupes ont émis un vote favorable.

Nous pensons qu'il faut dissocier le cas du maire de celui des adjoints. Le Maire, fonctionnaire territorial, a choisi de ne plus travailler qu'à mi-temps pour se consacrer plus largement à la commune. Cela se conçoit. Mais les adjoints, ayant le même volume de travail qu'auparavant (l'adjoint supprimé pèse peu sur les autres) n'avaient aucun motif d'augmentation. L'ensemble de ces augmentations fait pour la commune une charge nouvelle de 41,8 % (soit 24 000 € de plus).

Ceci se produit dans un contexte difficile :

- Pour la commune, où la contrainte budgétaire reste très tendue : charges anciennes à supporter en remboursement d'emprunts, et charges permanentes (140 000 € de charges annuelles de fonctionnement pour An dour Meur, Centre nautique...);
- Charges nouvelles avec la construction de la future école maternelle, obligeant la commune à emprunter 1,5 million d'euros.
- Pour les Plestinais, avec les augmentations d'impôts imposées par l'État depuis quelques années et qui pèsent lourdement sur les épaules de chacun. Nous pensons que la rigueur budgétaire doit dominer et que l'augmentation de l'indemnité du maire aurait dû se faire à budget constant, et bien sûr sans augmentation des adjoints. La commune demande des efforts financiers à tous, services de la Mairie, différents secteurs de la commune ; c'est aux élus de montrer l'exemple.

Jean-François Lemaire

Éducation à l'environnement

Suite aux visites de la station de captage d'eau du Yar par les enfants des écoles, le **Syndicat de la Baie** a lancé un concours de dessins dans le but de créer un **logo**. Nous avons recueilli 176 dessins. Dix ont été sélectionnés par les enfants eux-mêmes grâce au Service Enfance Jeunesse de la commune. Les trois meilleurs ont été désignés par les membres du syndicat.

La gagnante, Céleste MOUNIER, a reçu un microscope et un nécessaire de petit chimiste. Les 2^{ème} et 3^{ème}, Paola LE GUENNEC et Enzo PILOLOT, ont également été récompensés.

A noter dans l'actualité du Syndicat de la Baie : la décision de ne pas augmenter le prix de l'eau hors taxe cette année; l'interconnexion du réseau avec la commune de Ploumiliau, le dépôt du permis de construire pour les travaux de sécurisation à la station du Yar (150 000 €) et la campagne de remplacement de 200 compteurs sur les communes du syndicat. Tout ceci dans le but de mieux servir nos concitoyens.



Les trésors de Cyrille L'Hénoret



Plaque de verre représentant le virage de l'église attendant le passage de la procession

A l'initiative du centre culturel de Plestin les Grèves
D'après la collection de cartes postales anciennes de Cyrille L'hénoret

Plestin * d'hier et d'aujourd'hui *



Maison du Tourisme
Place du 19 mars 1962
Plestin-les-Grèves

Du 1er juillet au 31 août 2016
Du lundi au samedi 9h30 à 18h30
Dimanche et jours fériés de 10h à 12h30



Suite des trésors de Cyrille qui tient à annoncer une **exposition avec l'Office Culturel Municipal à la Maison du tourisme en juillet et août : « Plestin d'hier et d'aujourd'hui ».**

Cyrille vous prépare pour l'année prochaine une exposition de plaques de verre du photographe DELORME qui a exercé de 1933 à 1954 dans le virage de l'église. Sa succession a été reprise par le bazar de M. CORNILY. Il remercie chaleureusement Jean Yves CORNILY qui lui a cédé les plaques de verre, malheureusement abîmées par le temps.

Comment sauver ce patrimoine plestinais ? Grâce à l'association Papier Théâtre de Vieux Marché qui travaille sur le fond photographique de Yvonne Kerdudo. Il remercie Pascale LA RONZE et son équipe pour leurs compétences et leur patience. Par quel bout commencer ? Le nettoyage s'effectue à l'éthanol et au coton, puis numérisation et conservation de la plaque dans un papier neutre spécifique. Il faut basculer en positif l'image numérisée puis trier les paysages, les mariages et les habitants. Nous avons hâte de découvrir ces nouveaux trésors.



Plaque de verre du 48^{ème} de ligne venu à Plestin le 23 mai 1914, ici devant la mairie, les 3 fenêtres du haut et les halles couvertes



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU PENKER

De nombreux évènements ont jalonné l'année scolaire. Parmi ceux-ci nous retiendrons une sortie effectuée par les CE2 et les CM1 au festival Natur'Armor à Pleumeur Bodou au mois de mars. Les élèves ont pu participer à des ateliers de découverte et de protection de la faune et de la flore locales (macareux, reptiles, requins de nos côtes, tourbière...). Ou encore la rencontre à la médiathèque de tous les élèves du cycle 3 avec l'auteur de littérature jeunesse Yves PENGUILLY. Les élèves avaient étudié plusieurs de ses romans (Contes de Bretagne, contes d'Afrique, La soupe au Pili Pili..). Au mois de novembre, les élèves ont eu également la chance d'échanger avec l'auteur Brisou-Pellen, invitée elle aussi par la médiathèque.

Sylvie L'HÉVÉDER
Directrice



À l'aquarium de Trégastel



Départ du Tour de Bretagne



L'ÉCOLE MATERNELLE a élaboré un projet multidisciplinaire autour de l'eau. Incluant les différents états de l'eau, ses caractéristiques physiques, les élèves ont été sensibilisés à la nécessité de cet élément pour tous les êtres vivants et à l'importance de sa préservation. Les enfants ont participé à l'exposition sur le développement durable « Horizon mer » à Ti An Holl. Les visites de cette fin d'année scolaire ont eu lieu à l'aquarium marin de Trégastel. En retour, les enfants ont pu observer et étudier les animaux marins de nos régions.

Sophie SPOLMAYEUR
Directrice

TROIAD TRESADENNOU BEV ER SKOLIYOU

Tournée de dessins animés en breton dans les écoles

Evel bep bloaz, e vo kinniget un droiad tresadennoù bev e brezhoneg da skoliou Treger-Goueloù koulz Gouel Breizh. Aozet 'vez an droiad gant Ti ar Vro Treger-Goueloù asambles gant Rannvro Breizh, Dizale ha Daoulagad Breizh. Bep bloaz 'vez tro 1000 bugel o sellet deus ar filmoù bet advouezhiet gant aktourien ar vro. Evit ar bloaz e vo kinniget "Ar valeadenn war valaenn" d'ar reoù vihan ha "Kan ar mor" d'ar reoù vras.

Comme chaque année maintenant, Ti ar Vro profite de la fête de la Bretagne pour organiser une tournée de projections de dessins animés en breton dans les écoles du Trégor-Goëlo. Cette tournée régionale mise en place par le Conseil Régional, Dizale et la Daoulagad Breizh permet aux enfants des écoles de profiter de magnifiques dessins animés entièrement doublés en breton. Cette année, les petits savoureront "Ar valeadenn war valaenn" et les grands "Kan ar Mor".



**Pour inscrire votre
enfant :**
02 96 35 62 29



École maternelle : bientôt l'avant-projet définitif pennañ raktres ar gumun

Le 7 juin dernier, en mairie, **une commission élargie** a travaillé avec le **Cabinet d'architectes PETR** de Rennes à l'élaboration concrète du projet d'école maternelle. Le maire, les élus, les enseignants, les personnels techniques et ATSEM, les représentants des parents d'élèves ont échangé avec l'appui de l'Agence Départementale d'Accompagnement des Collectivités (A.D.A.C.) sur : l'emplacement de la future école dans le quartier et sur le terrain choisi (ndlr : celui le plus proche du restaurant scolaire), les stationnements sécurisés, la luminosité des classes, le système de chauffage et d'aération, le nombre de sanitaires, etc., au plus proche de la réalité des futurs utilisateurs de ce nouvel équipement municipal.

Et maintenant ? Le Cabinet d'architectes travaille cet été à l'avant-projet définitif qui lui permettra de déposer un permis de construire en septembre après la délibération du conseil municipal fin août. La consultation des entreprises et le choix auront lieu en fin d'année pour un premier coup de pioche espéré au début de l'année 2017.

Les plans de la future école maternelle sont visibles en mairie aux heures d'ouverture.



La Commission élargie échange avec M. PETR, architecte, en mairie

